



À PROPOS

Le Layracais n'est plus distribué avec les publicités, il sera déposé directement dans votre boîte aux lettres.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à en informer la mairie.

LE LAYRACAIS

Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Rémi CONSTANS
Imprimeur : COPIFAC

Le prochain numéro paraîtra en janvier 2021.

Envoyez vos communiqués au plus tard le 15 décembre 2020 sur secretariatmaire-layrac@orange.fr

Dans l'attente de cette nouvelle parution, retrouvez toute l'actualité de la ville de Layrac sur www.le-layracais.fr



LAYRAC est rentré dans la période de post-confinement sans difficulté majeure en dehors des contraintes nouvelles qui sont secondaires à la reprise de l'épidémie de la Covid-19.

Nous bénéficions jusqu'à présent dans notre territoire d'une relative faiblesse de circulation et de virulence du virus.

La situation économique n'est pas catastrophique. Les prémices d'une reprise de l'activité économique sont présentes sur Layrac. Malgré la retraite de l'horloger et la fermeture du pressing faute de repeneur, l'attractivité de Layrac est manifeste.

Plusieurs activités nouvelles sont à noter : institut de beauté, inauguration prochaine de PP Salé (pizzas et pataterie), installation d'une onglerie. Par ailleurs, un projet est en cours d'élaboration pour l'installation d'une supérette (Vival) à la place de l'ancien 8 à Huit.

D'autre part, plusieurs projets d'aménagement prévus dans notre programme ont débuté :

- La **fibre est arrivée** en septembre sur la commune et les premières installations fonctionnent.

- Les **travaux de restauration de l'église Saint-Martin** au niveau de la couverture de l'abside et des absidioles se poursuivent. La **repose de la mosaïque** ne surviendra qu'à la fin du chantier, après contrôle de la bonne évacuation des eaux pluviales et traitement de l'humidité des murs.

- Le début des travaux d' **aménagement du chemin de Monseigne** est fixé au lundi 12 octobre 2020 avec une durée prévue de 6 mois.

- L'autre projet majeur de ce mandat concerne la création d'un **nouveau complexe**

LE MOT DU MAIRE

sportif et associatif avec terrains de rugby et salle polyvalente. **L'étude de préféabilité** vient d'être remise par le cabinet Dechris Consultant et sera présentée après concertation, au Conseil Municipal pour décider de passer à l'étape suivante avec création d'un groupe-projet.

- Concernant le **centre médical** situé dans la « **maison Libéros** », un appel d'offres est en cours afin de décider le choix de la maîtrise d'œuvre. La recherche de médecins est réorientée et sera activée dès le début des travaux.

- La construction du **lotissement de Lagravade** par le nouveau groupe de bailleurs sociaux Domofrance (qui a absorbé Ciliopée), se poursuit.

Une instabilité de la situation épidémique vient d'apparaître avec une nouvelle vague.

Le maire et le médecin que je suis, reste confiant, car je suis témoin tous les jours de la participation de chacune et de chacun à la vigilance et à l'observation des gestes barrières.

Je crois utile de rappeler que cette **observance** est essentielle. Les **gestes barrières** doivent être suivis par chacun(e) de nous : port du masque dans les situations de confinement dans les différentes manifestations et dans les zones où cela est obligatoire (marchés), distanciation à un mètre minimum en toutes circonstances, lavage très fréquent des mains.

Au moment où le Layracais sera distribué nous espérons que la situation sera inversée et évoluera de façon favorable.

Merci à toutes et à tous d'y participer en étant CITOYENS RESPONSABLES dans vos choix de vie.

Rémi CONSTANS
Maire de Layrac et Conseiller
Départemental du Canton Sud-Est agénais



«Prévention et dépistage du cancer du sein»





FOCUS APRÈS INTERVENTION PRESIDENTIEL

Le passage du département en zone d'alerte suivi d'un arrêté préfectoral applicable dès le lundi 12 octobre pour une période de 15 jours, a accentué les restrictions concernant les rassemblements festifs ou familiaux qui ne doivent pas dépasser 30 personnes. Après le discours du Président Emmanuel MACRON, le 14 octobre 2020, un **couvre-feu** est instauré dans certaines zones cependant le Lot-et-Garonne n'est pas concerné.

Pour autant l'état d'urgence sanitaire est décrété et prend effet le samedi 17 octobre 2020 à 00 H 01.

Toutes les fêtes privées (mariages, soirées étudiantes...) se tenant dans les salles polyvalentes ou toutes autres salles recevant du public, seront interdites sur l'ensemble du territoire

Tous les restaurants de France appliqueront le protocole sanitaire qui a été récemment renforcé, (port du masque obligatoire lors de la circulation en salle), limitation à six clients par table, enregistrement du nom des clients pour faciliter le contact traçage et paiement de l'addition à table.

Rémi CONSTANS

Maire de Layrac et Conseiller Départemental du Canton Sud-Est agenais



CONSEIL MUNICIPAL



Le Conseil Municipal de LAYRAC s'est réuni en séance ordinaire le 29 Septembre 2020 à 19h00 au foyer des campagnes sous la Présidence de Rémi CONSTANS, Maire.

À l'unanimité le Conseil Municipal a décidé que la séance se tiendrait à huis-clos.

ONT ÉTÉ DÉBATTUES ET VOTÉES LES QUESTIONS SUIVANTES :

à l'unanimité,

l'intégration dans le domaine communal de la parcelle de terrain non bâti, appartenant à Monsieur Joseph CASTEX, d'une superficie totale de 2 073 m² référencée AB 137 située près du Gers

à l'unanimité,

l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal

à l'unanimité,

la participation complémentaire d'un montant de 1 250 € pour les frais d'engagement de l'équipe U15 dans le championnat Elite au bénéfice du club BCLA

à l'unanimité,

la désignation des représentants de la commune de Layrac à l'Etablissement Public Foncier Local Agen Garonne (EPFL) : Monsieur Rémi CONSTANS Maire-délégué titulaire et Monsieur Thierry PILLIAUDIN- 1^{er} adjoint au Maire-délégué suppléant

à la majorité,

4 abstentions (M. GARAYOA + Pouvoir Mme MONESTES – M. BARADA – Mme LABARCHEDE-DAVENNE)

22 pour

les mouvements liés à la Décision Modificative N°1

à l'unanimité,

- l'admission en non valeur de produits irrécouvrables pour un montant de 730,55 €
- les créances éteintes pour un montant de 3 270,26 €

à l'unanimité,

la fusion absorption de CILIOPEE HABITAT par le groupe DOMOFrance ainsi que le transfert des garanties d'emprunt accordées à CILIOPEE HABITAT par la commune au groupe DOMOFrance

à l'unanimité,

l'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de partenariat avec la commune de Boé pour la Fête de la Lecture – Edition 2020

NB. : Les délibérations peuvent être consultées au Secrétariat de la Mairie.



PANDÉMIE DE LA COVID-19

► RÉORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

Depuis le déconfinement survenu le 11 mai 2020, l'ensemble des services de la mairie est à nouveau opérationnel.

Dès le 14 mai 2020, l'accueil de la mairie a repris l'enregistrement des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sur prise de rendez-vous, activité stoppée au moment du confinement.

L'accueil des layracais s'effectue en respectant le port du masque et les gestes barrières. Deux personnes maximum sont autorisées à se présenter à tour de rôle à l'accueil de la mairie. Une seule personne est autorisée à rentrer au niveau des services techniques et sur une prise de rendez-vous, dans la mesure du possible.

La mairie a renouvelé un stock de masques en interne pour tous les personnels en contact avec le public.

La distribution de masques est effectuée régulièrement au niveau des services.

► ENFANCE – JEUNESSE

Pendant les vacances scolaires, les agents de l'Accueil de Loisirs ont accueilli en priorité les enfants dont les deux parents travaillaient. La fréquentation du centre a été réduite cette année, les familles ayant hésité à inscrire leurs enfants par crainte de l'épidémie. Des sorties ont été maintenues toujours dans le respect des normes sanitaires, avec des règles assouplies au niveau de la restauration et du centre de loisirs. Lors des transports en bus, les gestes barrières ont été appliqués.

En parallèle, les écoles de Layrac ont effectué la rentrée scolaire en respectant le protocole et les directives gouvernementales. L'ensemble des classes a pu ouvrir. Tous les élèves étaient présents. Chacun dispose dans sa classe d'un espace de 4m² destiné à marquer une distanciation avec ses camarades. Les structures de la petite enfance se sont également adaptées au nouveau protocole national.

Le restaurant scolaire a lui aussi repris de l'activité pour l'ensemble des classes de la maternelle à l'élémentaire avec un respect des dispositifs gouvernementaux.

Les enfants prennent ainsi place à table avec un ordre bien défini, par classe, afin de limiter le brassage.

► ANNULATION DES MANIFESTATIONS FESTIVES TRADITIONNELLES ET POPULAIRES

L'ensemble des mesures préconisées par le gouvernement de Monsieur Jean Castex continue à s'appliquer à Layrac, où la vigilance reste de mise, avec une recrudescence de « cas contacts » isolés à domicile pendant 7 jours.

De nombreuses manifestations festives ont dû être annulées pour tenter d'enrayer l'épidémie qui place actuellement le département en zone orange de « vulnérabilité modérée ».

A Layrac, la nuit des Bandas, animation très festive et attractive, n'a pu être maintenue cette année.

La traditionnelle fête du 14 juillet avec son repas Place Jean Jaurès, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, succès populaire annuel, a dû malheureusement être annulée. La soirée gourmande des Vignerons du Bruhlois à la Cave de Goulens a été supprimée par ses dirigeants.

De même, plusieurs manifestations associatives sont à ce jour annulées (concours de pétanque, belote, etc.)

La fête des vendanges, organisée le 5 septembre par l'UCSAL et le Comité des fêtes, a été maintenue et a connu un succès mitigé.

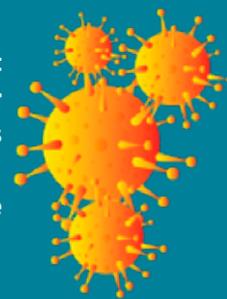
COVID-19
CORONAVIRUS



ALERTE COVID-19

Le décret N°2020-884 du 17 juillet 2020 est venu modifier le décret du 10 juillet 2020 prescrivant depuis le lundi 20 juillet 2020, le port du masque rendu obligatoire pour toute personne à partir de 11 ans dans les lieux publics clos, l'ensemble des commerces et des bâtiments administratifs recevant du public.

De plus, les différentes mesures « barrières » ainsi que la distanciation physique (1m) entre chaque individu doivent être appliquées et respectées pour limiter la transmission du virus.





VIE DE LA COMMUNE

▶ HORAIRES DE LA POSTE

Les horaires de la poste changent :
du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00.



▶ IINFORMATIONS SUR LES CARTES GRISES

La préfecture ne reçoit plus aucune demande liée à la carte grise, désormais appelée certificat d'immatriculation.

Connectez-vous à <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou sur rendez-vous chez un **garagiste agréé** par la préfecture au Système d'Immatriculation des Véhicules



▶ LES CHATS LIBRES (suite)

La convention signée avec l'ARPA 47, présidée par Mme DUBOS, prévoit la capture des chats errants et leur stérilisation par un vétérinaire avec une prise en charge de 50 % des frais des opérations par le budget de la commune.

Cette campagne a débuté courant septembre. Il s'agit d'une opération compliquée compte tenu de la nature propre de ces animaux et de leurs habitudes dans certains quartiers.

Quelques Layracais ont été directement contactés par l'ARPA pour participer à cette action.

Les chats capturés qui seraient déjà tatoués ou porteur d'une puce d'identification seront remis à leur propriétaire, bien évidemment sans frais.

Les animaux dont le propriétaire n'est pas identifié seront opérés par un des vétérinaires choisis par l'ARPA 47, puis remis en liberté là où ils avaient été attrapés.



L'ARPA 47 et la Municipalité sont et seront très attentifs au bon déroulement dans les meilleures conditions de cette campagne de stérilisation des félins.

Cette action, nécessaire pour limiter le nombre de chats errants et leur prolifération, portera ses fruits avec le temps. Elle évitera nombre de désagréments dans de nombreux endroits de notre commune.

Le projet présenté par l'ARPA 47 (n° 2035) dans le cadre du budget participatif, initié par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, pour l'amélioration de la chatterie a été retenu pour un montant de 13 763 €.

▶ INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS

Pour protéger notre environnement et pour éviter de causer des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée :

Nous rappelons qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT**, du 1^{er} janvier au 31 décembre, de procéder au brûlage à l'air libre de tous déchets, qu'ils proviennent de particuliers, d'artisans ou d'entreprises et de quelque nature que ce soit (végétaux, résidus ménagers, reliquats de chantiers, et autres).

Les contrevenants, au **Règlement Sanitaire Départemental**, s'exposent à une verbalisation par les services de la Gendarmerie, le brûlage « sauvage » constituant une infraction.

Nous comptons sur le civisme de tous pour que cessent ces pratiques qui perturbent le bien vivre à Layrac.





RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

▶ Arts Plastiques et Loisirs Créatifs

Salle du clocher, place du Royal.

Ateliers : les lundi et vendredi dès 14 h 00

Ateliers carterie : le deuxième lundi de chaque mois à 10 h 00.

Renseignements :

Madame Marie-Christine ROULLEAU :

06 75 53 38 90

ou par mail mchristine.r@wanadoo.fr

▶ Ecole de Musique et de Danse

Nouvelle Salle de Musique, à côté de la salle de l'Amicale.

Musique : cours de solfège, piano, guitares classiques et électriques, trompette, flûte, trombone et batterie.

Danse : le mercredi de 14 h 00 à 20 h 00 et le samedi de 13 h 30 à 19 h 00.

Les plannings seront donnés après les inscriptions de septembre.

Renseignements :

Monsieur Joseph MORENO :

06 08 05 69 13 ou 06 14 82 79 10

▶ Tennis

Les plannings par tranches d'âge seront établis après les inscriptions courant septembre.

Renseignements :

Monsieur Jérôme BENOÎT :

06 88 59 45 37

ou par mail : tennislayrac@gmail.com

▶ Tennis de table

Ancienne imprimerie Ripoll, rue du 19 mars 1962.

Le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Renseignements :

Monsieur Philippe MARULAZ :

06 40 78 47 38

Monsieur Luc BUSNEL : 06 76 99 29 76

▶ Billard Français

Salle du clocher, place du Royal.

Tous les jours du lundi au vendredi 14 h 00 à 18h00 sur rendez-vous !

Renseignements :

Monsieur Jean-Pierre CAPPELLAZZO :

05 53 67 00 36

D'autres activités sont proposées par l'Amicale Laïque : patchwork, photo club, théâtre.

Renseignements :

Monsieur Jean-François GARAYOA,

Président de l'association :

05 53 87 14 16

▶ Education Physique et Gymnastique volontaire (GYM'ATTITUDE), Foyer des Campagnes.

Gymnastique Gym'Attitude : Gym adultes, le lundi et le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00.

Gymnastique Gym'Attitude séniors (60 ans et +) : le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15.

Gymnastique Gym'Attitude douce : le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30.

La première séance est gratuite.

Renseignements :

Gym adultes :

Madame Nicole MARTIN : 06 69 08 74 47

Séniors et gym douce :

Madame Claudette SARRAMIAC :

06 20 60 99 17

Madame Christine BABOULENE :

06 82 41 06 16

▶ Relaxation, sophrologie

Salle du clocher, place du Royal.

Le mercredi de 18 h 45 à 20 h 00.

Renseignements :

Madame Gisèle CARVALHO :

06 18 84 05 79

ou par mail : gis.carvalho@hotmail.fr

▶ TRIATHLON

Renseignements :

Monsieur Philippe GRISO :

07 77 07 40 69 par mail

layractri47@gmail.com ou via le site :

www.layractri47.com

▶ JUDO

École Layracaise de Judo.

Rappel des horaires des cours assurés par un professeur diplômé d'État :

Baby Judo (4-6 ans) : le lundi de 17 h 30 à 18 h 30.

Enfants (dès 6 ans) : le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 et le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00.

Renseignements :

Madame PONS : 06 74 79 65 18 pour inscriptions ou sur le site :

<http://ecolelayracaisedejudo.yolasite.com/>

▶ RANDONNÉE PÉDESTRE

Renseignements :

Dominique GARAYOA : 05 53 87 14 16

▶ TAEKWONDO

Olympic Dojang Layrac Club

label Qualité 3 étoiles.

Au Dojo, Esplanade Charles de Gaulle.

Taekwondo : les mardi et vendredi de 17h15 à 21h30.

Body Tae-Gym : le mercredi de 20 h 15 à 21 h 30.

Hapkido / Taekwondo Self Défense :

le lundi et le jeudi de 19 h 15 à 21 h 30.

Entraînement de stretching et renforcement musculaire : samedi de 10 h 00 à 13 h 00

Renseignements :

Monsieur Fabien CAUSSE

(vice-président) 06 77 68 58 98

Valérie AUGEREAU (secrétaire) :

06 61 31 59 32

Monsieur Lounès BÉROUAL (professeur, éducateur diplômé d'état) 06 18 01 90 69

▶ COUNTRY

Layrac Country Dancers

Au Foyer des Campagnes

Le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 pour les débutants et de 20 h 30 à 22 h 00 pour les plus avancés.

Le 1^{er} cours pour les débutants est offert.

Renseignements :

Monsieur Robert Shoenmaekers et Majo :

05 53 87 96 75 – 06 99 29 67 98

▶ SCRABBLE

L'activité « Scrabble » est rattachée à l'Association Gers et Garonne (Club du 3^{ème} âge).

Renseignements :

Madame Arlette CABIROL 06 07 91 66 10

▶ YOGA

Au Dojo :

Lundi : 16 h 00 à 17 h 00.

Mardi : 10 h 30 à 11 h 30.

Mercredi : 9h30 à 10 h 30 / 17 h 30 à 18 h 30 19 h 00 à 20 h 00

Foyer des Campagnes

Mardi : 19 h 00 à 20 h 00

Renseignements auprès des professeurs:

Madame Pasche : 06 67 44 12 45

Madame Dauzon : 06 95 29 15 14

UNE LISTE COMPLÈTE DES ASSOCIATIONS EST À VOTRE DISPOSITION À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.



RENTRÉE 2020

« Une rentrée pour le moins protocolaire... »

2020 est une rentrée bien particulière pour nos enseignants...

S'adapter aux contraintes sanitaires liées à la Covid-19 fut la première de leurs nombreuses missions et préoccupations. Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, récréations échelonnées...

« Le lavage et le séchage des mains empiètent sur le temps de classe » précise Véronique ROCA-MONNERET, directrice de l'Ecole maternelle.

En complément du protocole défini par l'Éducation Nationale, M. le Maire a souhaité, pour plus de sécurité, maintenir un espace de 4m² autour de chaque enfant dans les classes.

Concernant l'école maternelle, les projets initialement prévus au 1^{er} trimestre ont pu être maintenus.

Les enfants ont participé, comme chaque année, à la fête de la lecture. Ils ont accueilli notamment 2 auteurs dans leurs classes. Ils bénéficieront également de séances de cinéma en partenariat avec les Montreurs d'Image (Agen).

La danse sera également à l'honneur avec un beau projet de « Danse partagée », organisé par l'OCCE 47 (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Pour ce qui est de l'école élémentaire, les enseignants relèvent la perte, par certains élèves, de l'habitude du « scolaire ».

Il est à noter également quelques changements dans l'équipe : Mme HERBERICH a été remplacée par deux professeurs des écoles stagiaires : Mme BLANDIN et Mme BRET-DIBAT.

L'école poursuivra sa participation au Téléthon et organisera une course d'endurance au profit d'une association contre le cancer.

Un projet en particulier tient à cœur à l'équipe : celui de pouvoir organiser à nouveau des voyages scolaires.

Un voyage est notamment prévu en Camargue si les conditions sanitaires le permettent.

Les services périscolaires municipaux se sont également préparés et organisés pour recevoir nos 375 jeunes écoliers.

Monsieur le Maire remercie les équipes d'enseignants pour leur réactivité et leur adaptation à ce protocole, difficile à mettre en place mais indispensable pour lutter contre la propagation de la Covid-19.



RENTRÉE SCOLAIRE ÉCOLE MATERNELLE



RENTRÉE SCOLAIRE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

REPARTITION DES EFFECTIFS

ÉCOLE MATERNELLE - Madame ROCA-MONNERET, Directrice.

Ecole maternelle (5 classes)

- **Classe 1** : Madame LUCAZEAU / 38 enfants en **Petite Section**
- **Classe 2** : Madame RAFFIN / 18 enfants en **Moyenne Section**
- **Classe 3** : Madame SIKORA / 24 enfants en **Grande Section**
- **Classe 4** : Madame DELBREL & Madame ROCA-MONNERET / 25 enfants en **Grande Section**
- **Classe 5** : Madame ALLEGRE / 24 enfants (17 en **Moyenne Section** et 7 en **Grande Section**)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - Monsieur Pascal DAULIAC, Directeur.

- 1 classe de **CP** : Madame KARROW (25 élèves)
- 1 classe de **CP - CE1** : Madame ESTRIER (22 élèves)
- 1 classe de **CE1** : Monsieur MATHÉ (29 élèves)
- 1 classe de **CE1 - CE2** : Mesdames BRET-DIBAT et BLANDIN (7 en CP et 18 en CE2)
- 1 classe de **CE2** : Monsieur DAULIAC en binôme avec Madame PICAMILH (29 élèves)
- 1 classe de **CM1** : Madame MULOT (27 élèves)
- 1 classe de **CM1** : Madame LAGRANGE (26 élèves)
- 1 classe de **CM2** : Madame CONAN-MATHÉ (25 élèves)
- 1 classe de **CM2** : Madame VALIERE (26 élèves)
- 1 classe **ULIS** : Monsieur IGAU (12 élèves)



ENFANCE ET JEUNESSE

▶ **ALSH - ÉTÉ 2020**

« *Un été pas comme les autres...* »

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement municipal a accueilli nos jeunes layracais durant les mois de juillet et août 2020.

Dirigée par Suzon, Clarisse et Djamilia (en formation de direction BAFD), l'équipe d'animation n'a pas manqué d'idées pour divertir les enfants, malgré un protocole sanitaire particulièrement lourd.

6 sorties ont notamment pu être organisées : Anima Parc, Lac de Casteljaloux, Grottes de Fontirou, Cap Cauderoue, Jeux Aqualudiques à Penne d'Agenais.

Les « Licornes » (maternelles) et les « Merguezs sont des stars » (élémentaires) ont également pu profiter du parcours de santé nouvellement aménagé, permettant ainsi de diversifier les lieux d'activités, à proximité de l'Accueil de Loisirs.

La municipalité félicite particulièrement l'équipe d'animation de son adaptation et sa réactivité pour la mise en place de cette période d'accueil dans les conditions sanitaires actuelles.

▶ **LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES À NOUVEAU OPÉRATIONNEL**

Nos assistantes maternelles agréées peuvent à nouveau bénéficier des services du RAM.

Après une difficile période liée à la COVID-19, durant laquelle nombre d'entre-elles ont dû continuer à travailler, dans des conditions sanitaires inquiétantes, l'heure est à l'apaisement et aux retrouvailles.

Les séances d'éveil ont repris avec un protocole adapté à la situation sanitaire.

Mardi 22 septembre, les fidèles étaient réunis autour de Koku Ameada pour fêter cette rentrée pour le moins atypique.

Le RAM propose des séances d'éveil aux enfants de moins de 3 ans accompagnés par leurs parents ou leur assistante maternelle.



Renseignements auprès de Virginie MALLOL,
responsable du RAM : 05 53 96 65 90



RESTROSPECTIVE

▶ **5^{ÈME} SLALOM AUTOMOBILE ORGANISÉ PAR LE RACING TEAM AGENAIS**

Le dimanche 2 août, le circuit du Karting de Layrac accueillait plus de 80 participants au 5^{ème} Slalom Automobile Régional.

Premier slalom automobile autorisé et maintenu depuis le déconfinement, Monsieur et Madame FORNY, gérants du karting, étaient en relations étroites avec la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot afin que cette course se déroule dans les meilleures conditions. La mise en place du protocole sanitaire était obligatoire pour toutes les personnes présentes sur le circuit, les organisateurs, les pilotes, les commissaires de piste, les officiels ainsi que les équipes de secours.

Malgré un spectacle sans public, les courses ont été passionnantes, cette étape importante de la coupe de France a été une vraie réussite. Le palmarès en fin de journée fut remarquable tant pour les podiums masculins que féminins.

Monsieur Michel FIERRO, Président du Racing Team Agenais a remercié les personnalités présentes, le Conseil Départemental, Monsieur le Maire, le Président de la Ligue Automobile Aquitaine Sud, ainsi que tous ceux qui ont œuvré au succès de cette journée.

Aujourd'hui, le circuit est homologué par la Sous-Préfecture de Villeneuve-sur-Lot pour une durée de quatre ans d'une part pour la pratique du « supermotard » (motos et quad de cylindrées de 50 CC à 650 CC) et d'autre part pour les karts de catégories A et B.

Pour plus de renseignements sur l'ensemble des activités, n'hésitez pas à contacter Monsieur FORNY Jérôme (gérant du karting) au 05 53 87 84 52.





ENQUÊTE PUBLIQUE

► ENQUÊTE PUBLIQUE À LA MAIRIE DE LAYRAC CONCERNANT LE PROJET DE LA SOCIÉTÉ GAÏA .

La **Société GAÏA** a pour projet l'**extension d'une carrière** exploitée par leurs soins sur la commune de Layrac.

Il sera procédé à une **enquête publique** de 31 jours, du **lundi 2 novembre 2020 au mercredi 2 décembre 2020**.

Un commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Bordeaux et sera présent en mairie aux dates suivantes :

- **Lundi 2 novembre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00,**
- **Vendredi 13 novembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Samedi 21 novembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Jeudi 26 novembre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00,**
- **Mercredi 2 décembre 2020 de 13 h 30 à 17 h 00.**

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier de l'enquête publique sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Lot-et-Garonne (www.lot-et-garonne.gouv.fr) pendant toute la durée de celle-ci.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur (port du masque obligatoire, stylo personnel, gel hydroalcoolique...).



AGENDA



Les manifestations prévues dans cet agenda seront maintenues si le contexte sanitaire le permet.

Suite à la situation sanitaire actuelle, la marche rose n'aura pas lieu à Layrac cette année, nous vous donnons rendez-vous en octobre 2021 pour partager et soutenir ensemble « Octobre Rose »

OCTOBRE

Mercredi	28 oct.	14h	La Récré Cinéma Film « Coco »	Foyer des Campagnes
-----------------	----------------	------------	--------------------------------------	----------------------------

NOVEMBRE

Mercredi	11 nov.	10h30	Cérémonie du 11 novembre Participation des enfants des écoles	Monument aux morts
-----------------	----------------	--------------	---	---------------------------

Vendredi	13 nov.	21h	La Récré Cinéma Film « Les Parfums »	Foyer des Campagnes
-----------------	----------------	------------	---	----------------------------

Les 20,21, 22 nov.	10h / 18h	Exposition / Vente Atelier loisirs créatifs		Salle de l'Amicale Laïque
---------------------------	------------------	--	--	----------------------------------

Samedi	28 nov.	11h	Plantation de l'arbre des bébés de l'année	Verger du Royal
---------------	----------------	------------	---	------------------------

DÉCEMBRE

Ven.&Sam.	4 & 5 déc.	9h	Téléthon Vendredi 4 décembre animation sur le marché du CCAS accompagné des enfants de l'école élémentaire.	
----------------------	-----------------------	-----------	---	--

Dimanche	6 déc.	9h / 19h	Marché de Noël de la Récré	Esplanade Ch. de Gaulle et gymnase
-----------------	---------------	-----------------	-----------------------------------	---

Vendredi	11 déc.	21h	La Récré Cinéma	Foyer des Campagnes
-----------------	----------------	------------	------------------------	----------------------------

Janvier

Samedi	9 jan.	11h	Voeux à la population Accueil des nouveaux layracais	Foyer des Campagnes
---------------	---------------	------------	--	----------------------------

TRAVAUX

▶ TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CHEMIN DE MONSEIGNE

Les travaux préparatoires au réaménagement du chemin de Monseigne ont démarré cet été.

Il s'agit en premier lieu du renouvellement des réseaux d'eau et des branchements en eau potable réalisés par ESBTP Réseaux, pour le compte de l'Agglomération d'Agen. Ce chantier a nécessité une fermeture temporaire de la circulation avec un itinéraire de déviation vers la voie communale n°34 de Grand Caussines par la RN 21.

Démarreront prochainement les travaux de réfection de la voirie avec l'entreprise titulaire du marché.

Le montant total prévisionnel des travaux s'élève à 540 000 €.

Plusieurs co-financeurs participent au projet : l'Agglomération d'Agen, à hauteur de 89 000 € ainsi que l'État à hauteur de 99 500 €.

Une réunion publique a été organisée le 6 octobre pour informer les riverains des contraintes du chantier.

▶ ADRESSAGE

La procédure d'adressage de la commune de Layrac est en voie de finalisation.

La signalétique (numéros et plaques de rue/voie) est commandée auprès de l'entreprise Signaux Girod, détentrice du marché.

D'ici la fin de l'année, des courriers seront adressés à chaque propriétaire pour les informer de leur nouvelle numérotation et éventuellement de la nouvelle appellation de rue ou de voie. Les numéros seront remis aux propriétaires et les plaques de rue seront posées par les services techniques de la mairie. Les nouvelles adresses seront communiquées à La Poste. Il reste à chaque propriétaire le soin d'informer son locataire, et ses principaux organismes administratifs, sociaux et abonnements privés, de sa nouvelle numérotation.

▶ FIBRE OPTIQUE

Les premiers foyers layracais viennent d'être raccordés à la fibre optique. C'est notamment le cas pour quelques administrés du centre-ville. Un stand d'information d'Orange s'est tenu à la disposition des layracais le 16 septembre dernier sur la Place du 11 Novembre 1918, afin d'expliquer à la population les modalités de raccordement à la fibre et de prendre des rendez-vous.

707 foyers sont à ce jour éligibles.

Pour savoir si votre logement est éligible et pour manifester votre intérêt pour la fibre, vous pouvez consulter le site internet : reseaux.orange.fr

Un formulaire d'inscription destiné à être tenu informé de l'arrivée de la fibre est à la disposition des particuliers.

Vous pourrez ensuite choisir l'opérateur de votre choix pour l'installation de celle-ci.

▶ POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Au cours de l'été, la mosaïque de l'église Saint-Martin a été déposée et transférée à Périgueux dans les locaux de la SOCRA pour être restaurée en atelier.

Cette société possède une notoriété exceptionnelle. Elle est notamment en charge de la restauration des statues de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Des études archéologiques sont en cours. Elles concernent à la fois le sous-bassement de la mosaïque qui est constituée de moellons et des travaux de sondages des sols.

Les sondages ont pour finalité de rechercher la structure initiale des fondations anciennes, situées dans cette partie de l'abside.

A la demande du maître d'œuvre, la repose de la mosaïque n'interviendra que lorsque les problèmes d'évacuation des eaux pluviales, source d'humidité, auront été résolus.

Par ailleurs, un arbitrage reste à déterminer afin de trouver une solution pour restaurer la toiture de l'abside et des absidioles, qui actuellement est en béton armé.

La réfection permettra de retrouver partiellement une structure de charpente en bois.

L'ensemble de l'opération a fait l'objet d'importants cofinancements de la part de l'État via le Ministère de la Culture à hauteur de 171 088 €, de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 42 772 €, du Conseil Départemental avec une aide de 14 229 €, de l'Agglomération d'Agen à hauteur de 42 000 €. Le reste à charge de la commune de Layrac s'élève à 15 058 €.

COMMUNE DE LAYRAC	
ÉGLISE SAINT-MARTIN	
Restauration des toitures et des élévations du chœur	
Restauration des mosaïques	
Permis de construire	AC 047 148 19 00011 délivré le 15 septembre 2016
Début des travaux	juin 2020
Maître d'ouvrage	Commune de Layrac
Maître d'œuvre	STÉPHANE THOUIN Architecte dpg - Architecte du Patrimoine 141 Bispharie Thourm Architectes, 47000 Agen
Coordinateur SPS	APRIS, 47310 Estillac
Entreprises	
Lot n°1	Maçonnerie / Pierre de taille : S&B S&RP, 32700 LECTOURE
Lot n°2	Restauration de sculpture : SOCRA, 24430 MARSAC SUR L'ISLE
Lot n°3	Charpente / Couverture : DAGAND ATLANTIQUE, 82710 BRÉSCOLS
Lot n°4	Parapente : LAUMAILLE, 85420 BROS
Lot n°5	Mosaïque : SOCRA, 24430 MARSAC SUR L'ISLE
Financement de l'opération H.T.	
 MONTEMENT DE L'OPÉRATION	288 147,89 €
 MINISTÈRE DE LA CULTURE	171 088,20 €
 RÉGION NOUVELLE AQUITAINE	42 772,00 €
 CONSEIL DÉPARTEMENTAL 47	14 229,00 €
 AGGLOMÉRATION D'AGEN	42 000,00 €
 COMMUNE	15 058,69 €
Droit de recours : L'État et le Département ont financé les travaux de restauration de l'église Saint-Martin à Layrac. Les travaux de restauration de l'église Saint-Martin à Layrac ont été financés par le Ministère de la Culture, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental 47, l'Agglomération d'Agen et la Commune de Layrac. Les travaux de restauration de l'église Saint-Martin à Layrac ont été financés par le Ministère de la Culture, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental 47, l'Agglomération d'Agen et la Commune de Layrac.	
CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC	

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE MÉDICAL

Les études pour l'aménagement d'un centre médical sont lancées. La volonté est d'aménager un cabinet double dans la **maison Libéros** située Place du 11 Novembre 1918. Sa place centrale au cœur de la ville, sa facilité d'accès et de stationnement, en font le lieu idéal. Un cahier des charges est défini pour faire appel à une maîtrise d'œuvre.

La recherche de deux médecins se poursuit.



PETITES HISTOIRE DES MONUMENTS

L'ÉGLISE NOTRE-DAME - ÉGLISE PAROISSIALE DE LAYRAC

L'église paroissiale n'apparaît dans les registres paroissiaux qu'au XVII^{ème} siècle.

En 1617, un premier baptême est célébré dans l'église Notre-Dame. En 1650 les statuts de la confrérie du Très-Saint-Sacrement de Layrac mentionnent la participation des paroissiens de l'église Notre-Dame. Selon la coutume de l'époque, la famille DELERM possédait une chapelle à l'intérieur de cette église et Jeanne DELERM y fut ensevelie en 1686.

Plus tard, l'Abbé Brescon note que la première manifestation curiale fut célébrée le 17 octobre 1731 avec le baptême de Joseph Dupont, après un aménagement de cette église.

Tous ces événements analysés par Paul DUBOURG (historien de Layrac) sont en faveur de la datation de la construction de l'église paroissiale vers la fin du XVI^{ème} siècle, sans qu'une date précise de construction puisse être donnée ou au tout début du XVII^{ème} siècle. Plusieurs chapelles furent aménagées à l'intérieur de la nef dont celle de Laurier à la fin du XVII^{ème} et celles de Carbonneau et de Sainte-Marguerite...

Au fil des ans, l'église connut un état de détérioration très avancé. Aussi les consuls décidèrent de procéder à des réparations d'autant qu'il existait une compétition entre le pouvoir clérical et la Jurade des Consuls. Le Seigneur-prieur commendataire, Mgr Colbert, était surtout intéressé par les revenus du prieuré plus que par les réparations de l'église.

Toutefois, la Jurade des Consuls s'occupa de cette réhabilitation en confiant la restauration à Jean Tarride, couvreur à Agen. La tour de l'horloge fut restaurée, l'intérieur de la nef et des chapelles fut blanchi et les fenêtres vitrées.

Le maître menuisier Marassé, conçut une balustrade en noyer, un tambour fut établi à la porte ; les fonds-baptismaux remis en état et le marchepied de l'autel rétabli.

Aujourd'hui, le clocher de l'église a été remanié et accueille des cloches historiques.

La porte du porche d'entrée n'existe plus. La destruction avec utilisation de la nef et des chapelles après la période révolutionnaire autorisa l'utilisation des pierres pour de nouvelles constructions d'habitations. Il n'existe aujourd'hui que des vestiges dont deux piliers de voûte inclus dans les constructions actuelles.

Cette photo (**légende photo 1**) présente, la rue Danglade en 1903 autrefois dénommée rue de la Tour-clocher mais aussi rue de la mairie. Elle montre l'aspect actuel du porche et des maisons médiévales à pans de bois. D'après la légende locale, la maison située à l'angle est dite « Maison Sully ». Certains prétendent que la reine Margot y aurait séjourné.

Les enfants figurant sur la photo sont Robert ANCEZE (devenu ferblantier) à droite et à gauche Yvan PUJOL (père de Pierre PUJOL, ancien maire). La maison au fond à gauche de la rue était habitée par la famille PUJOL.

On distingue (**légende photo 2**) Madame PUJOL (arrière-grand-mère de Pierre PUJOL) en lavandière travaillant sur sa planche à laver en bois. L'eau était puisée dans le puit situé rue Lombard.

Vue (**légende photo 3**) depuis la place du Royal, du clocher-porche ainsi que de la Nef. On distingue sur la gauche du porche, un pilier de voûte marquant le début de la construction de la première maison.



photo 2



photo 1



photo 3



SPORT ET ASSOCIATION

CALENDRIER DES MATCHS 2020-2021

BASKET - BCLA : CHAMPIONNAT DE PRÉ-NATIONALE - POULE C

Les rencontres ont lieu le samedi à 20 h au gymnase de Layrac, rue de Badie.

ALLER	ÉQUIPES		RETOUR
26/09/2020	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	BASKET ARRIGAINS	19/12/2020
03/10/2020	DENEK BAT URCUIT	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	09/01/2021
10/10/2020	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	ES BRULHOIS BASKET	16/01/2021
17/10/2020	LONS BASKET	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	30/01/2021
31/10/2020	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	AURIBAT EN CHALOSSE - CASSEN SAINT GEOURS	06/02/2021
07/11/2020	ELAN BEARNAIS PAU NORD-EST	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	27/02/2021
14/11/2020	IE CTC GD DAX ADOUR B-ADOUR DAX B	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	06/03/2021
21/11/2020	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	B SEYCHOIS BARTHELEMEEN	13/03/2021
28/11/2020	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	US SAINT-CIRQ CHALOSSE	20/03/2021
05/12/2020	IE CTC USO B-RAMOUS BAIGTS B-US ORTHEZ B	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	03/04/2021
12/12/2020	BCLA - BC LAYRAC ASTAFFORT	IE CTC AURIBAT EN CHAL-CASSEN ST GEOURS B	10/04/2021

RUGBY - ASL : CHAMPIONNAT DE FÉDÉRALE 2 - POULE 5

Les rencontres ont lieu le dimanche à 14 h 00 pour l'équipe réserve, à 15 h 30 pour l'équipe 1^{ère} au stade José Pénétro de Layrac.

ALLER	ÉQUIPES		RETOUR
13/09/2020	LAYRAC	BEAUMONT DE LOMAGNE	10/01/2021
20/09/2020	RIEUMES	LAYRAC	17/01/2021
27/09/2020	PONT LONG	LAYRAC	24/01/2021
11/10/2020	LAYRAC	L'ISLE JOURDAIN	07/02/2021
18/10/2020	ARAMITS	LAYRAC	21/02/2021
25/10/2020	LAYRAC	SAINT GIRONS	07/03/2021
08/11/2020	MIELAN MIRANDE RABASTENS	LAYRAC	14/03/2021
15/11/2020	LAYRAC	BALMA	21/03/2021
22/11/2020	MORLAAS	LAYRAC	28/03/2021
06/12/2020	COARRAZE NAY	LAYRAC	11/04/2021
13/12/2020	LAYRAC	LOURDES	25/04/2021



Entraînement du 22/07/20

VIE ÉCONOMIQUE

► DÉBUT NOVEMBRE 2020 :

Ouverture de P.P. SALÉ : pataterie, pizza et plats cuisinés sur place ou à emporter dans le local de l'ancienne pizzeria à l'angle de l'avenue Massenet et du parking de l'ancien 8 à HUIT. Monsieur GUILLO adaptera sa carte en fonction des saisons.

Nous souhaitons la bienvenue à ce professionnel de la restauration.



► **MATHUS Clément, ostéopathe**, successeur de LECLERCQ Maxime exerce au même cabinet, 19 rue Auguste Boussac, 47390 LAYRAC - Tel : 06 85 21 74 06



► **Céline PARMENTELOT PUERARI**, 14 av Brumas, 47390 LAYRAC
Tél : 05 53 77 34 25

Seule **masseur kinésithérapeute** sur la commune de Layrac, après le départ en retraite de monsieur FOURNIER.

IN MEMORIAM

Daniel BARRERE, le fidèle soigneur de l'A.S.L est décédé le 30 septembre 2020.

Il avait pris sa première licence au club de rugby de Layrac en 1972.

Fidèle parmi les fidèles, il n'avait jamais quitté son club.

A son épouse Annie, connue de tous pour sa gentillesse et son sourire à la pharmacie POUQUET pendant de longues années, à sa fille Flora et ses petits-enfants et à tous ses amis du club, la Municipalité présente ses sincères condoléances.



ÉTAT CIVIL

► NAISSANCES

BUISSON-DURREY Gustave
Né le 15 juillet 2020

LABGHIAL Kassim
Né le 17 juillet 2020

THIAM Naël
Né le 21 juillet 2020

CULETTO Louis
Né le 25 juillet 2020



► MARIAGES

RIVOAL Corentin
et **BENOIT Mathilde**
le 8 août 2020

MPUTU Aime
et **PATINEC Mélissa**
le 22 août 2020

DEGOUSÉE Rémi
et **TASTU Corinne**
le 22 août 2020

► DÉCÈS

LAGARDÈRE Renée
Veuve **BAYLET**
Née le 18 octobre 1924
Décédée le 22 juillet 2020
DE BARBIER DE LA SERRE
Yolande *
Née le 11 juillet 1932
Décédée le 22 juillet 2020

BASLER Anna
Veuve **DELPY**
Née le 10 juillet 1925
Décédée le 28 juillet 2020

WOJTALIK Jacques
Né le 2 juillet 1949
Décédé le 30 juillet 2020

MAYE Maurice
Né le 8 décembre 1936
Décédé le 7 août 2020

MANIAS Jean-Pierre
Né le 12 novembre 1954
Décédé le 17 août 2020

TULLE Jean *
Né le 02 août 1946
Décédé le 3 septembre 2020

DAUZON Andrée
Épouse **LABORDE**
Née le 23 octobre 1927
Décédée le 4 septembre 2020

SAUVAGE Reine
Veuve **BONNET**
Née le 16 mai 1932
Décédée le 7 septembre 2020

PASSONI André
Né le 30 août 1937
Décédé le 12 septembre 2020

MARTINEZ Marie *
Veuve **SORIANO**
Née le 10 avril 1925
Décédée le 13 septembre 2020

LAPORTE Liliane *
Née le 9 juillet 1946
Décédée le 24 septembre 2020

Carmen VALVERDE GALINDO
Veuve **BADENAS TORRES**
Née le 22 mai 1933
Décédée le 7 octobre 2020

Monique LAURENT
Veuve **BONNET**
Née le 5 juin 1932
Décédée le 11 octobre 2020

* Résident(e) EHPAD

